

Logements à but social
Praz-Gérémoz
1305 Cossonay-Penthalaz/VD

Architectes

AAA,
Atelier des architectes
associés,
Lausanne,
Alin Décoppet,
architecte FAS/SIA,
dipl. EPFL

Collaborateurs :
F. Boss, R. Baillif,
☎ (022) 26 56 04

*Mise au point
du plan
de quartier*

Urbaplan,
Bureau d'études
d'urbanisme,
d'aménagement
du territoire
et de planification,
Lausanne

Mise en couleur

J.-C. Hesselbarth,
artiste peintre,
Lausanne

Bureaux techniques :

— *génie civil* Réalini & Bader S. A.,
Epalinges

— *chauffage* Masser S. A., Morges

*Infrastructure
et aménagement :*

— *eau* A. Charrotton, Mont-la-Ville

— *électricité* Ch. Perrottet, Epalinges

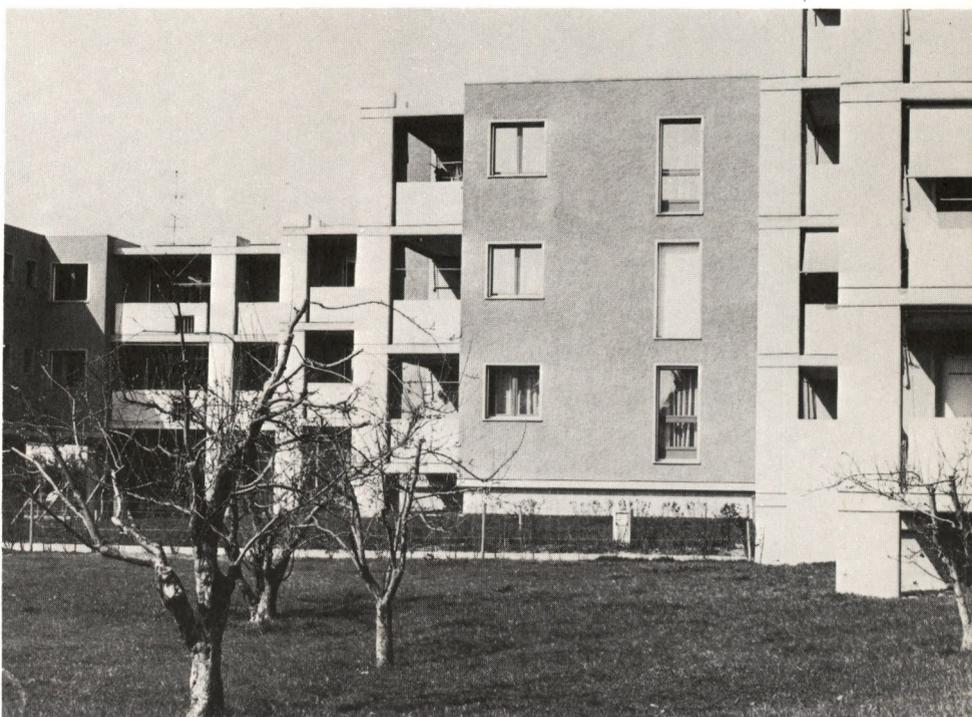
*Coordonnées
topographiques* 530.150 / 162.500

Conception 1970

Réalisation 1971-1975

Programme **Trois étapes déjà réalisées**
88 appartements
de 1 à 5 1/2 pièces
4 maisonnettes

Extension prévue
119 appartements
46 maisonnettes



Particularités

- Logements pour le personnel et les retraités du maître de l'ouvrage, avec large participation de ce dernier au coût des loyers.
- Equipement et confort maximum.
Plan et disposition respectant une certaine qualité de vie. Premier quartier d'habitation en Suisse avec chauffage direct à l'électricité (chauffage électrique intégré).
- Vastes armoires et buffets de cuisine mobiles, finition sur deux faces, pouvant servir de parois de séparation et donnant une grande flexibilité d'aménagement.
- Locaux collectifs et place de village favorisant une vie communautaire des habitants.
- Circulation des voitures et cheminements des piétons séparés, permettant de réserver de larges espaces verts et des places de jeux sûres pour les enfants.



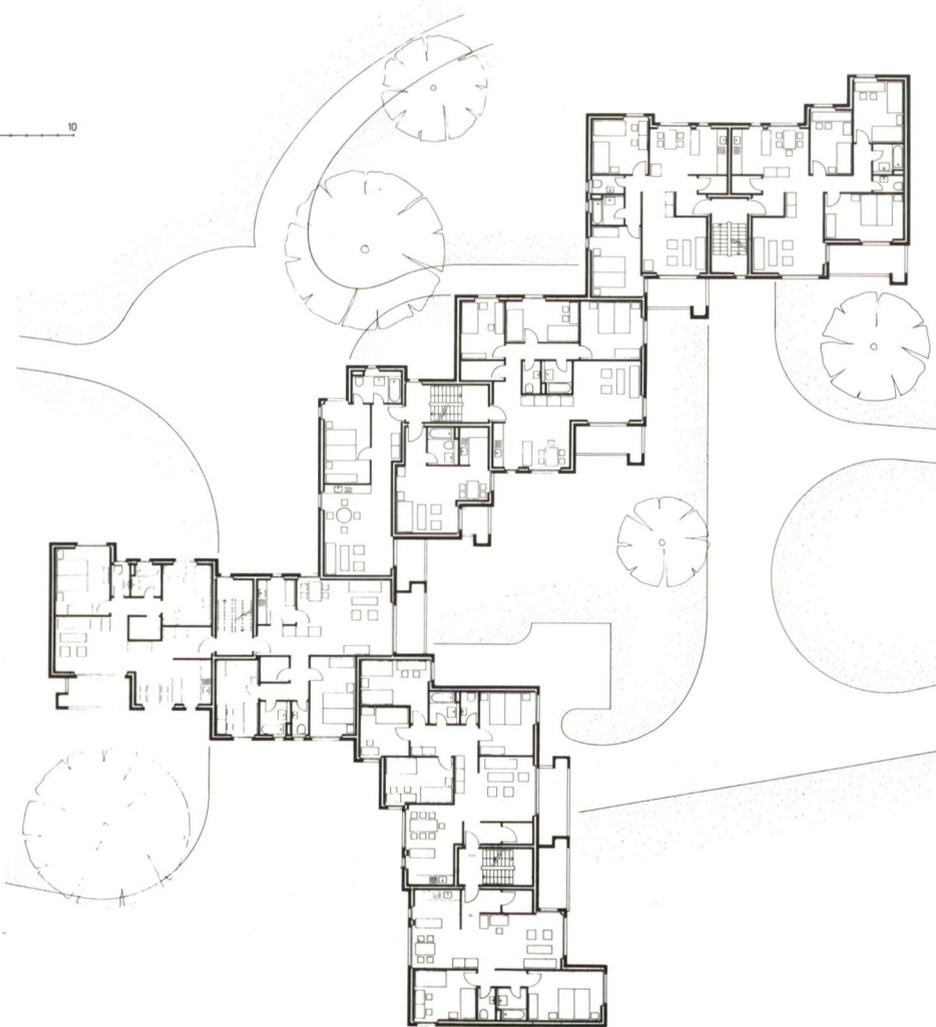
Caractéristiques

Cube SIA

— 1 ^{re} étape (1972)	12 logements	4 850 m ³
	le m ³ (1972)	Fr. 220.—
— 2 ^e étape (1973)	25 logements	11 000 m ³
	le m ³ (1973)	Fr. 245.—
— 3 ^e étape (1975)	55 logements	19 900 m ³
	le m ³ (1975)	Fr. 295.—
	Surface totale du terrain environ	37 000 m ²

0 5 10

NORD



Construction

- Double mur de façade composé d'une paroi intérieure porteuse en brique de terre cuite de 12,5 cm, d'une isolation en polystyrène extrudé de 8 cm et d'une paroi extérieure en brique de ciment de 15 cm.
- Dalles en béton armé avec prédalles.
- Portes et fenêtres en bois peint.
- Encadrements des fenêtres en acier galvanisé.
- Toitures plates avec isolation en polystyrène extrudé de 8 cm et 4 cm de liège, puis étanchéité multicouche et gravillons.
- Chauffage électrique intégral.
- Production d'eau chaude par boiler par appartement.

Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 29 / Novembre 1977

